



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 128362

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'avenir de la poste de Saint-Béat. Plusieurs collectivités, de nombreux professionnels et particuliers utilisant les services de la poste de Saint-Béat tiennent à porter à sa connaissance leur mécontentement concernant le nouveau projet d'adaptation d'horaire d'ouverture au public. Toutes ces difficultés faisant suite comme dans d'autres dossiers locaux à des solutions imposées, sans concertation approfondie, une analyse arbitraire qui ne prend pas en compte la spécificité du milieu rural et montagnard. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire connaître son sentiment sur ce problème et les mesures qu'il est prêt à prendre afin de lui apporter une solution.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128362

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1206

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)